



**MOUSSE EXPANSIVE PU  
PISTOLABLE GEMOUS GUN 750ML**



**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

TYPE DE MOUSSE Expansive

**TOUTES LES RÉFÉRENCES**

| RÉFÉRENCES | CONTENANCE (ML) | MODELE    | CONDITIONNEMENT |
|------------|-----------------|-----------|-----------------|
| X063750    | 750             | Cartouche | 1 pièce         |
| X0637501   | 750             | Cartouche | Carton de 12    |

**DESCRIPTION**

La mousse GEMOUS GUN est spécialement formulée pour les travaux de pose dans le bâtiment. Grâce à sa faible dilatation post-application, elle permet une installation soignée des menuiseries sans déformation. Elle offre une excellente adhérence sur la plupart des matériaux de construction : bois, béton, béton cellulaire, brique, métal et aluminium.

Elle durcit rapidement à l'humidité ambiante, n'est plus collante au toucher après 5 à 10 minutes, et peut être découpée après environ 20 à 25 minutes. La mousse une fois durcie garantit une bonne isolation thermique et phonique, ainsi qu'un joint solide et durable.

**Avantages clés :**

- **Faible expansion après application** : pas de surépaisseur ni déformation.
- Application propre et rapide à l'aide d'un pistolet.
- **Excellente adhérence sur supports courants** : bois, béton, brique, métal, etc.
- Temps de durcissement court, permettant un enchaînement rapide des finitions.
- Très bonne isolation thermique et acoustique.
- **Produit certifié GEV-EMICODE EC-1 PLUS** : très faible émission de COV.

- Réduction des pertes et meilleure maîtrise de la consommation.

## Applications

- Pose de cadres de fenêtres et de portes.
- Colmatage d'ouvertures dans murs ou plafonds.
- Fixation de tablettes de fenêtres, escaliers en bois ou autres éléments de construction.
- Isolation de passages de tuyauteries ou gaines techniques.

## Données techniques :

- **Volume d'expansion (mousse libre) :** 42 à 47 litres pour 750 ml
- **Densité de la mousse :** 16 à 18 kg/m<sup>3</sup>
- **Température d'application :**
- **Surface :** min. +5 °C
- **Cartouche :** entre +20 °C et +25 °C
- **Temps de prise au toucher :** 5 à 10 minutes
- **Temps de découpe :** 20 à 25 minutes
- **Temps de durcissement total :** 1h30 à 5h (selon température et humidité)
- **Stabilité thermique :** -40 °C à +90 °C
- **Stabilité dimensionnelle :** max. ±5 %
- **Absorption d'eau :** ≤ 1 % (vol.)
- **Résistance à la compression :** 0,04 à 0,05 MPa
- **Résistance à la traction :** 0,16 à 0,18 MPa
- **Allongement à la rupture :** 20 à 30 %
- **Conductivité thermique :** 0,036 W/m·K à 20 °C
- **Classe de réaction au feu :** F (EN 13501-1)

## Mode d'emploi :

1. Bien secouer la cartouche avant utilisation.
2. Visser la cartouche sur le pistolet avec l'adaptateur noir.
3. Utiliser toujours la cartouche tête en bas pour garantir un bon débit.
4. Régler le débit de mousse avec la vis à l'arrière du pistolet.
5. Appliquer sur des surfaces propres et humidifiées si possible.
6. En cas d'interruption prolongée, nettoyer immédiatement le pistolet avec un nettoyant pour mousse PU.

**Attention :** la mousse durcie ne peut être retirée que mécaniquement. Elle doit être protégée des UV après application.

## Conditionnement et stockage :

Produit conditionné en bombe aérosol de 750 ml, vendu à l'unité ou par carton de 12.

Stockage conseillé entre +5 °C et +25 °C, en position verticale. La durée de conservation est de 18 mois dans ces conditions. Des températures plus élevées peuvent raccourcir la durée de vie du produit.

## Sécurité et environnement :

Consulter la fiche de données de sécurité (FDS) pour les précautions de manipulation, les équipements de protection à utiliser, les informations sur l'élimination et les risques éventuels.

## Information importante : réglementation REACH et formation obligatoire

Une nouvelle restriction a été adoptée dans le cadre du règlement REACH de l'Union européenne, visant à améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement face aux risques liés aux produits chimiques.

Depuis le 4 août 2020, une restriction sur les diisocyanates est en vigueur. Elle impose une formation obligatoire pour toute personne utilisant des produits en contenant, en raison de risques potentiels de sensibilisation cutanée et respiratoire.

### Obligation à partir du 24 août 2023 :

- Tous les utilisateurs professionnels ou industriels de produits contenant plus de 0,1 % de diisocyanates monomériques doivent avoir suivi une formation certifiée et réussi un examen final.
- La formation doit être dispensée par un expert en santé et sécurité au travail.
- Les employeurs doivent conserver les preuves de formation à jour.

### Plateformes de formation officielles :

- Formation multilingue disponible sur : <https://safeusediisocyanates.eu/>
- Supports spécifiques pour les colles/mastics : <https://www.feica.eu/PUinfo>

Cette exigence concerne directement l'usage de cette mousse PU GUN, et son respect est obligatoire pour tout utilisateur professionnel.